

De la persistance de questions sociologiques ou du défaut de systémique

Le cas de la théorie du pouvoir

Simon Laflamme	Université Laurentienne (Ontario, Canada)
Pascal Roggero	Université Toulouse 1, CIRESS-LEREPS-GRES
Claude Vautier	Université Toulouse 1, CIRESS-LEREPS-GRES

1. Introduction

La sociologie du XX^e siècle s'est développée autour de quatre grands thèmes : 1) celui de la division de la société en classes sociales, 2) celui de l'organisation de la société en fonction du pouvoir, 3) celui du rapport entre une structure sociale et des actions sociales et 4) celui de la nature de l'action sociale.

Chacune de ces thématiques a donné lieu à des débats, mais, surtout, à des positionnements théoriques peu conciliables.

L'affirmation selon laquelle la société est divisée en classes sociales avait pour fin de mettre en évidence le fait de l'inégalité sociale ; elle a eu pour effet de remettre en question l'emploi de plusieurs notions, comme celles de peuple ou de patrie, qui tendent à dissimuler les conflits dont sont affectées les sociétés. En ce sens, ce positionnement s'est avéré des plus louables. Mais les analyses qui ont été faites dans cet esprit se sont montrées peu démonstratives. En séparant, par exemple, les propriétaires de moyens de production et les ouvriers, ou encore en stratifiant la société en fonction de tranches de revenus ou de niveaux de richesse, il a rarement été possible de découvrir des corollaires qui justifiaient le découpage de façon satisfaisante. Au plan idéal, par exemple, une même opinion circulait communément d'une classe ou d'une strate à l'autre. Et en décrétant aliénés les individus qui ne pensaient pas dans le sens des hypothèses, la théorie ne faisait que souligner ses lacunes. De la même façon, en tentant de prédire le devenir des enfants en fonction du statut socio-économique des parents, on n'obtenait jamais que de faibles corrélations. Les critiques ont opposé à cette vision celle d'une société ordonnée, d'un organisme ou d'un système aux éléments liés nécessairement les uns aux autres. Cette autre représentation, toutefois, n'a pas su gagner l'assentiment de tous puisqu'on a cru détecter dans la promotion de la notion d'ordre une tentative d'évacuer celle de division.

La thèse selon laquelle l'organisation sociale se conçoit par référence au pouvoir des individus a soutenu que des personnes en contraignent d'autres à agir d'une certaine manière, que cette influence est hiérarchique, qu'elle s'accroît au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle sociale et que la société se dessine ainsi sous une forme pyramidale. Cette position a eu l'avantage d'attirer l'attention sur les modes de la coercition et sur l'inégalité des rapports sociaux. Mais elle s'est coupée ainsi de divers autres types de relations humaines, de ceux par exemple qui sont fondés sur le partage ou sur le consensus. En outre, en décrétant que les rapports sociaux sont univoques, orientés par le pouvoir, elle a nui à l'observation des dynamiques sociales ; de la même façon, en ne pouvant concevoir les sociétés que dans la mesure où elles ont un sommet et une base, celle-là étant plus étroite que celle-ci, elle a réduit la probabilité des dynamiques sociales et des ensembles sociétaux. C'est pour ces raisons que

certaines théories ont écarté la notion de pouvoir et proposé des analyses dans des logiques de fonction plutôt que de domination. Mais ces analyses ont éveillé la suspicion, car elles ont donné l'impression qu'on essayait ainsi d'éviter d'aborder les sociétés en tant qu'elles sont composées d'être humains et que cette composition témoigne de l'inégalité.

Une sociologie a suggéré que les structures sociales déterminent l'agir des acteurs sociaux. À l'appui de cette idée, elle a fait valoir trois arguments. Le premier provient d'analyses empiriques qui font état de récurrences de comportements ou d'attitudes selon divers facteurs extérieurs ; c'est ainsi, par exemple, que Durkheim a noté que les célibataires tendaient davantage à se suicider que les gens mariés. Le second, durkheimien lui aussi, signale que divers faits sociaux ne dépendent pas de la volonté des individus ; la langue, par exemple, possède une autonomie par rapport aux acteurs sociaux et elle s'impose à eux de par le simple fait qu'ils vivent en société. Le troisième souligne que, dans une société donnée, les individus ne font pas n'importe quoi en fonction de leur seule liberté ; à maints égards, ils agissent de la même manière ; si tous les comportements sociaux n'étaient que la manifestation d'une volonté individuelle, ils seraient, écrit Alexander, distribués de façon aléatoire, ce qui n'est manifestement pas le cas. Une autre sociologie a réagi fortement contre celle-ci arguant qu'il ne peut en être ainsi puisque les acteurs sociaux sont libres, qu'ils sont capables de dissidence, que les structures sociales ne doivent leur existence qu'à l'action des humains. Malgré diverses tentatives de rapprochement, la discordance est persistante.

Une sociologie a mis en évidence le caractère rationnel de l'action humaine. Pour elle, il y a humanité parce qu'il y a rationalité. Ce parti-pris n'est spécifique ni au XX^e siècle, ni à la sociologie bien sûr. Mais la sociologie n'a certainement contribué à l'exploitation de cette définition au point même d'en faire une méthode d'analyse. Humain coïncide donc avec rationnel. Si l'humain est rationnel, c'est qu'il peut agir en fonction de ses intérêts. S'il peut agir d'après ses intérêts, c'est qu'il est conscient. S'il est conscient et qu'il peut agir en fonction de ses intérêts, c'est qu'il est libre. C'est à cette manière d'aborder l'acteur social que s'est alimenté la sociologie qui s'oppose à la thèse de la détermination de l'action par les structures sociales. Mais cette sociologie a aussi eu pour adversaire plusieurs théories ; on trouve parmi elles celles qui font état des actions émotives, des actions inconscientes, ou celles qui mettent en évidence l'aliénation aux messages médiatiques.

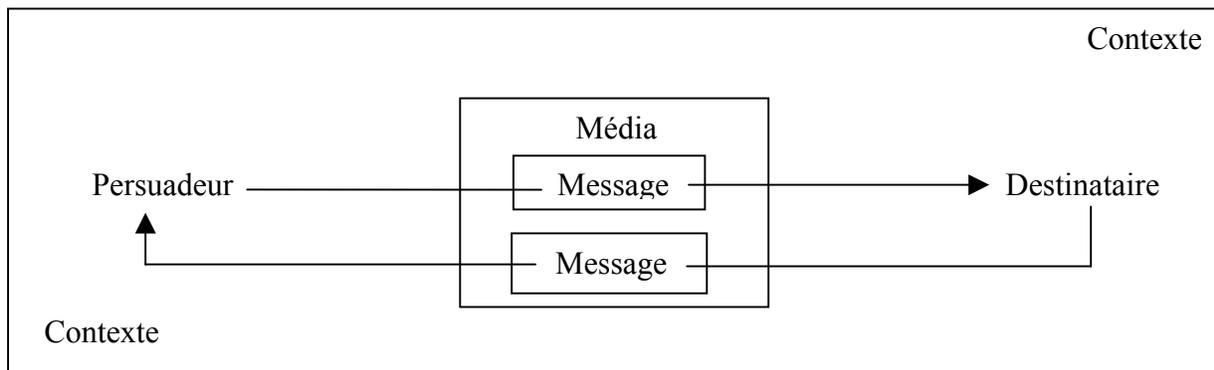
Tous ces débats sont importants. Mais tous sont désuets. La sociologie du XX^e siècle, à nos yeux, a dépassé toutes ces polémiques, a apporté des réponses à chacune des questions que soulèvent les positionnements théoriques évoqués. Ce qui est étonnant, c'est la persistance des polémiques malgré tout ce dont la sociologie a instruit en critiquant chacun des positionnements impliqués ou en évoluant en marge de ces débats. Dès lors qu'on réussit à transformer les pétitions de principes en problématique opérationnelle et qu'on confronte alors les définitions à l'empirie, dès lors qu'on ouvre les questionnements à la systémique, qu'on admet le caractère récursif ou dialectique de diverses relations empiriques ou théoriques, qu'on ne craint pas la diversité, voire la complexité des phénomènes sociaux, dès lors, donc, qu'on recourt à une systémique complexe et qu'on enrichit cette modélisation par l'opérationnalisation, la plupart des positions théoriques qui ont dominé le XX^e siècle perdent de leur pertinence ou se relativisent et les antagonistes s'appellent l'un l'autre pour donner lieu à une théorisation plus probante et plus en harmonie avec l'ensemble des choses observables.

Nous entendons illustrer cela en mettant l'accent, surtout à cause des contraintes de cette communication, sur la notion de pouvoir.

2. La théorie de la persuasion politique

Le domaine des analyses en persuasion est généralement nuancé : il est entendu qu'on ne peut pas persuader n'importe qui de n'importe quoi, quelles que soient les circonstances. La plupart des modèles sont assez développés. On observe un persuadeur (*persuader* en anglais), c'est-à-dire un individu ou un collectif qui tente de persuader mais qui n'est pas forcément persuasif. On y trouve aussi un message, un média, un destinataire du message et un contexte. L'analyse s'est vite libérée de la psychologie sociale où l'effet de persuasion s'expliquait par référence aux caractéristiques de la personne qui persuade – laquelle témoigne de qualités de leader – et de celle qui se laisse persuader – laquelle est définie comme influençable. Il n'y avait alors persuasion que parce qu'une personne est persuasive et l'autre, vulnérable ! Une modélisation aussi simpliste ne pouvait évidemment être utile sur le plan heuristique puisqu'elle sous-entend que toute persuasion ou résistance à la persuasion n'est affaire que de personnalité. Elle impliquait donc, par exemple, que l'individu qui se laisse convaincre du bien-fondé d'un message est automatiquement crédule, alors que le message auquel il adhère peut très bien être vrai ou utile, l'adhésion à un propos, alors, constituant plutôt un signe de lucidité. S'il est possible que la personnalité des agents communicants joue quelque rôle dans un phénomène de persuasion, il est aussi assuré que d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Les théories en persuasion s'éloigneront donc de la psychologie sociale et emprunteront plutôt aux théories en communication où a déjà été examiné le rapport entre un émetteur, un message et un récepteur. Ce sont là, en effet, trois des éléments qui figurent obligatoirement dans un phénomène de transmission d'information. Mais les modèles en science de la communication ne font pas que réunir ces trois éléments ; ils leur ajoutent le média et le contexte, puisque toute émission ou toute réception d'information, de même que tout jeu de média sont circonstanciels. Plus encore, ils rappellent que toute circulation d'information n'est unidirectionnelle que de façon exceptionnelle, anomalie dont on peut même douter qu'elle soit probable. En effet, deux interlocuteurs agissent forcément l'un sur l'autre. Les modèles deviennent ainsi circulaires, voire dialectiques. L'analyse de la persuasion emprunte ces modèles et substitue à l'émetteur le persuadeur. Le modèle prend alors des formes comme celle-ci :

Figure 1



Voir, par exemple, Kenneth E. Andersen, *Persuasion (Theory and Practice)*, 2^e édition, Boston, Allyn and Bacon, 1978 [1971], p. 15.

Même un persuadeur reçoit de l'information de la personne qu'il tente de convaincre, information qu'il peut utiliser à ses fins. Même dans le cas de diffusion massive de messages, via la télévision par exemple, on peut, la plupart du temps, parler de rétroaction : si elle n'a pas lieu dans l'immédiat, elle se réalise avec un délai après que le message a été émis, car le persuadeur sera éventuellement informé de la manière dont son message a été reçu et pourra, le cas échéant, l'ajuster. Le persuadeur, avant même d'émettre son message dans le champ politique possède des informations sur son destinataire et il a déjà pris en considération l'être auquel il s'adresse. Entre un persuadeur politique et son destinataire, il y a nécessairement interrelation. Le fait d'une persuasion qui ne serait qu'unilatérale et qui ne serait l'affaire que d'un instant est impossible dans le champ politique d'une société. En dehors de ce champ, l'événement ne peut être qu'exceptionnel et sans doute provisoire. On peut imaginer le cas où une personne serait introduite dans une assemblée, diffuserait rapidement un message et quitterait le milieu aussitôt sans donner le temps à son auditoire de réagir par des questions ou des commentaires – ce qui ne veut pas dire toutefois qu'il n'a pas réagi autrement – et que, ainsi, des individus auraient été persuadés. Mais aussitôt l'événement terminé, les membres de l'assemblée discuteront entre eux et obtiendront d'autres informations qui confirmeront ou non le message du persuadeur de sorte que l'effet de persuasion, s'il dure, sera moins attribuable au persuadeur qu'aux relations qui auront eu cours ultérieurement et aux informations qui s'ajouteront à celles qui ont d'abord été transmises.

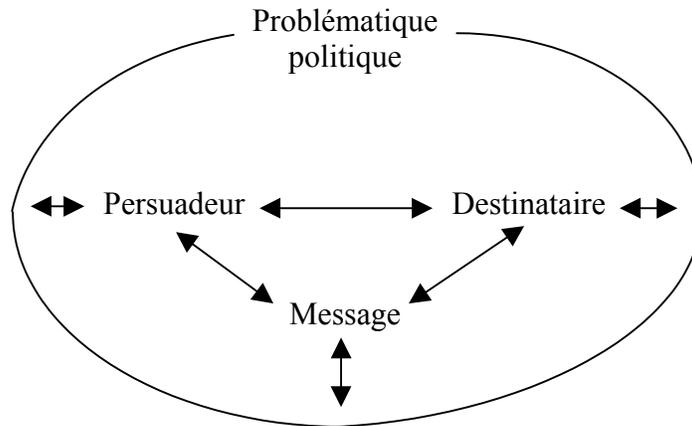
La persuasion politique suppose donc, minimalement, une relation entre un persuadeur, un message et un destinataire et cette relation n'est pas univoque. Le média fait toujours partie de cette relation, mais de manière à la fois essentielle et périphérique. Que faire du contexte ?

On comprend aisément que la relation entre un persuadeur et son destinataire dépend du contexte. Cependant, dans la Figure 1, si le contexte occupe une place, il n'est pas articulé aux autres éléments du modèle. C'est un peu comme si les autres éléments étaient bien reliés entre eux et qu'ils trempaient dans une baignoire contextuelle sans qu'on sache vraiment comment l'effet se produit. Il faut donc trouver une façon de réellement intégrer le contexte aux autres éléments du modèle.

La notion de problématique politique peut ici être utile¹. La problématique politique peut être définie comme l'ensemble des questionnements d'ordre politique qui animent une société. Ainsi, tout persuadeur politique tend à s'imposer dans ces questionnements et il le fait en émettant des messages. Plus ses messages et les résultats de son action occupent d'espace dans la problématique politique d'une population, plus il persuade son destinataire. Mais le destinataire, lui, a une influence et sur le persuadeur et sur les messages que celui-ci lui adresse. Si l'auteur des messages est par définition le persuadeur, ces messages sont repris par le destinataire qui les ajuste, de même qu'ils peuvent être modifiés à cause de l'interprétation que le persuadeur donne à l'action du destinataire ou à cause des messages que le destinataire envoie lui-même directement ou indirectement au persuadeur. Le persuadeur, le destinataire et le message, enfin, sont tous les trois déterminés par la problématique politique et celle-ci réagit aux changements qui se produisent dans les trois autres éléments. La problématique politique devient ainsi le contexte de la dynamique des trois autres composants et ce contexte est, lui-même, sujet à transformation. On obtient finalement une dialectique à quatre éléments.

¹ Pierre Bourdieu, « La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique », *Les actes de la recherche*, février-mars, n^{os} 36-37, 1981, p. 3-24 et « Décrire et prescrire, notes sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », *Les actes de la recherche*, mai, n^o 38, 1981, p. 69-73.

Figure 2



Cette dialectique ne peut être examinée que dans le temps car, autrement, on ne peut en observer les variations. On peut toujours identifier un persuadeur. Il s'agit généralement d'un parti ou d'un organisme politique. Le modèle en étudie un à la fois, mais la problématique politique peut en comporter plusieurs autres. La nature du persuadeur et celle de son message dépendent toujours de la place qu'occupent les autres persuadeurs dans la problématique politique.

Entre un persuadeur et son destinataire la relation a lieu sur deux plans et elle peut être de trois types.

Elle a lieu sur les plans idéologique et politique. Elle a trait à l'idéologie, par exemple, dans un cas de persuasion réussie, si le message du persuadeur modifie l'opinion du destinataire ; elle a trait à la démographie si, toujours dans un cas de persuasion réussie, le destinataire agit concrètement en faveur du persuadeur, en votant pour lui, par exemple, ou en répondant à un appel à la mobilisation. Ainsi, diverses combinaisons sont possibles. Il peut y avoir, par exemple, persuasion au plan idéologique sans que cela se répercute au plan démographique. Ce serait le cas, sous un régime dictatorial, d'un mouvement dissident dont la population apprécierait les idées alors que la crainte de la répression empêche qu'elle se manifeste comme partisane. Le phénomène peut être tout à fait opposé ; on aura alors persuasion démographique mais non idéologique. C'est ce qui arrive au dernier tour d'un scrutin quand le candidat qu'on préfère a été éliminé aux tours précédents et qu'on choisit de voter pour un des candidats qui sont encore en lice.

On peut tirer plusieurs conséquences d'une telle modélisation et des analyses qu'elle permet de faire sur diverses histoires de persuasion. Elles indiquent que la socialité n'a pas forcément pour centre, pour cause ou pour fin des acteurs individuels ou même des acteurs collectifs, qu'elle est plutôt tissée de relations, et ce constat qu'on est amené à faire ne conduit pas à préférer un holisme antipsychologique à un individualisme méthodologique. Elles montrent aussi qu'il n'est sans doute pas juste d'affirmer que la socialité est constituée de façon pyramidale, le pouvoir s'accroissant au fur et à mesure que la forme se rétrécit, qu'il est sans doute faux de prétendre que la constitution d'une société n'est que l'effet de la volonté des

puissants. L'intuition commande de se méfier des sociologies où l'explication est évocation du pouvoir ou rappel de la préséance de l'acteur.

3. Pouvoir et inégalité

À un premier niveau, on apprend que la persuasion n'est pas le mal. Il n'y a pas de politique possible, il n'y a pas de campagne de sensibilisation possible en l'absence d'une entreprise de persuasion. La possibilité même de la démocratie dépend de ce que des organismes puissent émettre des messages et convaincre de leur pertinence – la différence, sur ce plan, entre totalitarisme et démocratie étant la concurrence des messages qui fait défaut à celui-là. À un second niveau, on remarque que la persuasion ne répond pas à une logique linéaire. Un persuadeur ne peut intervenir dans le champ politique, ne peut s'inscrire dans une problématique politique, donc ne peut persuader que dans la mesure où il tient compte de l'histoire de la collectivité dans laquelle il intervient, où il prend en considération les attentes de son destinataire, où le destinataire peut s'approprier les visées du persuadeur. On est bien là dans une logique dialectique. Le persuadeur et son destinataire ont tous les deux du pouvoir, et donc on comprend mieux ce qu'il advient entre eux deux en examinant leur relation, leur interrelation, qu'en cherchant des effets de pouvoir. Cela signifie que persuadeur et destinataire produisent ensemble leur relation, mais que leur relation les produit tous les deux. L'évocation du concept de pouvoir est inutile pour rendre compte d'une logique aussi complexe, si inégalitaire soit le rapport entre le persuadeur et son destinataire. Cela signifie également qu'on parviendra difficilement à rendre compte d'une action persuadeuse en faisant appel à un acteur social et en lui prêtant des qualités ou des intentions, car c'est davantage la relation qui est explicative que la volonté d'un leader politique ou ses qualités personnelles ou encore que la nature d'un destinataire. S'il est possible que la personnalité d'un leader agisse dans l'imaginaire d'une population, ce ne peut être que dans le cadre d'une relation particulière et dans un contexte particulier. Le leader devient alors symbole, donc message dans un ensemble informationnel et relationnel. Que le contexte ou la relation change, la symbolique change également. Aussi, des catégories comme « charisme » ou « puissance » n'étaient pas indispensables à une théorie de la persuasion politique, si utiles fussent-elles dans une psychologie sociale ou dans les esprits des acteurs sociaux. De même, l'emploi de qualités associées à des persuadeurs, comme « mauvaise foi » ou « volonté manipulatrice », laissent échapper trop de données. Il faut voir que ces qualités sont associées à une vision unilatérale du lien entre le persuadeur et son destinataire. Il faut voir aussi que le recours à ces qualités est réductif ; il n'est pas vraiment concevable que le leader politique ne puisse être que mauvaise foi ou volonté manipulatrice. Certes, un leader, ou même un organisme politique, peut avoir des intentions manipulatrices, mais il faut bien reconnaître qu'il ne peut persuader que si, au-delà de cette aspiration, il rend possible une totalisation entre lui-même et son destinataire, que si, donc, il y a des recouvrements idéologiques entre lui et son destinataire. En fait, une modélisation comme celle qui est évoquée ne cherche pas des héros et des victimes ; elle ne juge pas de la vérité d'un message ; elle objective la réalité, elle explique le rapport circonstanciel entre un persuadeur et la population à laquelle il adresse son message.

Toute cette réflexion conduit à prendre ses distances relativement à la notion de pouvoir et ce détachement en favorise l'aboutissement. On conçoit mal, quand on y songe à deux fois, comment une sociologie dont le principe directeur est celui de pouvoir peut rendre compte adéquatement des relations sociales. Que les relations sociales fussent souvent inégalitaires, cela

s'observe aisément. Mais on peut se demander comment on éclaire cette inégalité en faisant un constat de pouvoir.

La vision la plus naïve, et pourtant la plus commune, en sociologie, est celle qui veut que toute la société soit suspendue au pouvoir. Le pouvoir apparaît ici comme quelque chose de détenu. Certains en possèdent, d'autres non. Les individus ou les groupes qui en possèdent exploitent ceux qui n'en ont pas et plus ils en ont, plus ils exploitent de gens. Le schéma est tout à fait dichotomique : il y a les victimes et les exploités. Il est unilatéral : avoir du pouvoir, c'est influencer sur les êtres ou les groupes qui n'en ont pas. Le capitaliste exploite l'ouvrier ; le politicien, le peuple ; l'homme, la femme ; le parent, l'enfant ; le professeur, l'étudiant... Un tel modèle est vite obligé par l'empirie à se relativiser. D'abord, parce que tous les dominants n'exercent pas leur pouvoir pareillement : tous les professeurs n'exploitent pas leurs étudiants ; tous les politiciens, leurs électeurs ; *et cætera*. Ensuite, parce que toutes les victimes ne le sont pas semblablement : toutes les femmes, tous les ouvriers, tous les enfants, tous les étudiants, tous les électeurs ne sont pas dans la même relation de domination. Enfin, et surtout, parce que le rapport entre le capitaliste et l'ouvrier, entre le politicien et le peuple, entre l'homme et la femme, entre le parent et l'enfant n'est pas réductible à la domination : l'ouvrier peut tirer des bénéfices de son travail, par exemple ; il peut aimer son métier ; le capitaliste peut avoir un engagement moral envers la communauté où est implantée son entreprise. Pour rendre compte de telles probabilités, les sociologues de la domination parlent de structure. Pour décrire l'inégalité entre les hommes et les femmes, par exemple, ils parlent de domination structurelle ; ils entendent par là que la domination des hommes par les femmes peut varier selon les hommes et selon les femmes, mais qu'elle fait corps avec la structure sociale et qu'elle menace toute femme. On constatera qu'on a ici affaire à un paradoxe : d'un côté, on reconnaît qu'elle dépend des situations, et donc qu'elle relève de facteurs divers, d'un autre, on la définit comme structurellement déterminée, et donc comme ne devant pas varier. L'impossibilité dans laquelle se trouve le sociologue de s'extraire d'une logique de pouvoir, d'une dichotomie exploitateur-victime l'empêche d'observer les relations hommes-femmes telles qu'elles apparaissent, c'est-à-dire de façon différenciable, et le contraint à déclarer toutes les femmes, ainsi que le veut sa théorie, comme victimes des hommes, sinon dans les faits, du moins virtuellement, et donc place les hommes par nécessité dans une situation d'exploiteurs, réellement ou potentiellement. On ne peut très certainement pas nier le fait de l'inégalité des rapports entre les sexes, dans toutes les sociétés du monde, encore que le féminisme est parvenu à améliorer la situation de quelques femmes dans les sociétés européennes et nord-américaines tout au moins. Mais on ne peut certainement pas penser qu'une dichotomie dont le corollaire est une vision unilatérale du pouvoir rende compte de cette inégalité. Pas seulement parce que cette inégalité est variable, peut même s'estomper, mais aussi parce qu'elle est par trop réductrice. Elle occulte les rapports affectifs entre les sexes ; si elle ne le fait pas, elle ne les interprète souvent que comme un instrument supplémentaire d'exploitation, comme si l'affection envers l'autre n'était que féminine. Elle néglige d'observer les phénomènes d'entraide ou d'interdépendance. Mais, surtout, elle ne fait pas honneur au pouvoir des femmes. Car les femmes ne sont pas que victimes. Si elles évoluent le plus souvent dans des relations inégalitaires, elles ont, la plupart du temps, des moyens de négociation, de dissidence, si peu éclatants soient-ils. La thèse des femmes universellement victimes des hommes n'a pas de sens, même après qu'on ait fait le constat de l'universalité de l'inégalité des rapports entre les hommes et les femmes, de la position privilégiée qu'occupent les hommes dans toutes les sociétés avant qu'elles ne soient densément définies par les moyens de communication de masse, et même après. L'universalité de l'inégalité, ce n'est pas l'absoluité de l'exploitation. La logique d'un pouvoir unilatéral et de son corollaire, la dichotomie victime-exploiteur, est peu utile à une

sociologie des rapports de sexes, laquelle réclame des instruments analytiques beaucoup plus fins. On pourrait y aller de considérations semblables sur le rapport entre les parents et les enfants. En principe, l'être le plus vulnérable, c'est l'enfant ; le rapport de la plus grande inégalité, c'est probablement celui qui s'observe entre l'enfant et le parent. Un parent peut tout à fait enlever la vie à son enfant en exploitant l'inégalité de leur relation. Et des parents le font. Mais ils anéantissent ainsi leur relation à l'enfant – et donc la possibilité d'en abuser ; liquider l'être qui est en position de faiblesse, c'est ne plus pouvoir l'exploiter – ou en transforment les modalités. L'infanticide oblige le parent à se positionner en tant qu'assassin par rapport à la société. Il peut choisir de vivre avec ce statut, de le cacher ; mais il vivra dans la menace d'être découvert. Il peut choisir de le déclarer, préférer l'aveu à l'isolement du remords. Quelle que soit sa réaction et quoi qu'il advienne, on ne pourra observer que le fait que la relation à l'enfant n'est pas strictement rapport de pouvoir entre le parent et l'enfant. Elle est aussi rapport au monde en ce qu'elle n'est pas isolable du contexte dans lequel elle a lieu, contexte qui la circonscrit et réduit le pouvoir du parent ; en entretenant des relations avec d'autres, en s'inscrivant dans une société dans laquelle l'enfant occupe une position symbolique, dans laquelle la violence faite à l'enfant est mal perçue – si relative soit cette perception –, le parent ne peut qu'atténuer son pouvoir. En outre, la présence d'autres enfants limite encore le pouvoir du parent. Mais toutes ces considérations qui sont présentes dans une logique du pouvoir empêchent de voir réellement ce qui se passe entre un parent et un enfant et de comprendre pourquoi la plupart des parents ne tuent pas leurs enfants. Si l'on tient à tout prix à parler de pouvoir, il faut remarquer, d'abord, qu'il y a le simple fait que la mort de l'enfant met fin à la relation physique. Il faut noter surtout que si le parent a du pouvoir sur l'enfant, l'enfant en a aussi sur le parent : celui-ci oblige l'autre à agir envers lui, à le nourrir, à l'éduquer, à le soigner, à le protéger. Et c'est ce que réussissent à faire faire à leurs parents la presque totalité des enfants. L'enfant n'est pas totalement démuné par rapport au parent. Il dispose de moyens qui contraignent le parent à faire attention à lui. Déjà bébé, il pleure et peut pleurer au point de rendre fou ses parents. Et l'on n'a même pas encore introduit la notion d'affectivité. Car l'enfant a aussi le pouvoir de se faire aimer, et donc de faire qu'on agisse favorablement envers lui pour des raisons affectives ! On voit bien ici que la notion de pouvoir n'est pas utile. La relation entre le parent et l'enfant est très certainement inégalitaire ; mais elle est aussi une relation de dépendance qui s'inscrit dans un contexte social, qui fait appel à des valeurs sociales, et à l'affectivité. On a beaucoup plus affaire à une dynamique complexe qu'à un pouvoir unilatéral attaché aux humains et à la volonté d'un individu, d'un parent. La notion de pouvoir est certainement utile aux représentations sociales ou à l'action politique. Elle est peu adéquate au plan analytique.

Pour ces raisons, bon nombre de sociologues se sont éloignés de cette perspective et ont préféré la notion de relation à celle de pouvoir, une analyse centrée sur la relation plutôt que sur l'acteur. Déjà chez Hegel, le rapport entre le maître et l'esclave est apparu comme dialectique : il n'y a de maître que s'il y a esclave et inversement. Le fait que, en principe, la situation du maître soit plus enviable que celle de l'esclave n'y change rien. Maître et esclave dépendent l'un de l'autre ; tous deux tirent des bénéfices de la relation, l'un jouissant du travail de l'autre, l'autre assurant sa survie. La position de maître n'est pas nécessaire à la socialité, pas plus que ne l'est celle d'esclave ; mais, dans leur relation, elles se définissent l'une par l'autre ; elles existent l'une par rapport à l'autre. Que le maître tue son esclave ou que l'esclave s'enfuit, leur relation est anéantie. La relation entre le maître et l'esclave n'est donc pas le fait de la stricte volonté du maître. Mais le propos est ici caricatural. La société est faite de relations humaines plus ou moins hiérarchiques, plus ou moins inégales où nul n'est dépourvu de pouvoir, où l'abus de pouvoir porte à conséquence, comporte des risques. Le père a un pouvoir sur son fils qui a un pouvoir sur

lui ; le patron a un pouvoir sur ses employés qui ont un pouvoir sur lui ; l'époux à un pouvoir sur l'épouse qui a un pouvoir sur lui ; l'État a un pouvoir sur le citoyen qui a un pouvoir sur lui. C'est en ce sens qu'on a pu écrire que « le pouvoir est partout, ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il provient de partout »². Ainsi, non seulement le pouvoir participe-t-il de relations, mais, en plus, il est pluriel. Il est pluriel précisément parce qu'il est relationnel et que les relations sont étendues et multiformes. Une société comporte une infinité de relations entre individus, entre groupes, entre groupes et individus, entre institutions, entre institutions et individus ou groupes ; et ainsi de suite. Chaque individu entretient lui-même des relations dans divers champs (en rapport avec la famille, l'école ou le travail, les amis, les pourvoyeurs de services, les représentants d'institutions...). Ces relations sont plus ou moins combinées, ont chacune leur configuration, varient dans le temps. Comment expliquer tout cela avec une logique pyramidale ou avec une vision linéaire du pouvoir ? On ne doutera pas que, dans bien des cas, les relations humaines sont inégales. Mais on peut douter que la notion de pouvoir soit utile pour rendre compte de ces inégalités, au plan analytique. Si toutes les relations deviennent des relations de pouvoir, c'est que la catégorie pouvoir ne sert plus à leur intelligence. En fait, la notion de pouvoir nuit probablement à la compréhension de l'inégalité sociale et elle y nuit d'autant plus que les relations humaines, si elles sont empreintes de pouvoir, sont aussi définissables par bien d'autres caractéristiques. Ne serait-il pas plus fécond d'aborder le fait de l'inégalité sociale par le biais relationnel – sans lequel, de toute façon, il n'y a pas de pouvoir –, plutôt que par celui du pouvoir ou de ses détenteurs – les acteurs sociaux, comme s'ils n'étaient pas toujours déjà dans des relations –, et de questionner le relationnel lui-même pour découvrir la manière dont il se reproduit et les facteurs qui agissent sur lui ?

4. Conclusion

La thèse selon laquelle une société se structure autour du pouvoir, selon laquelle également les relations humaines ne sont que des rapports de pouvoir pêche, elle aussi, par défaut de complexité. L'ensemble des éléments qui interviennent dans la structuration des sociétés ou dans les rapports sociaux ne peut être contenu dans la seule notion de pouvoir. Les sociétés humaines sont valeurs, affects, hasards, savoirs... Tous ces constituants débordent largement le simple champ du pouvoir. On observe, dans les sociétés humaines, des manifestations d'inégalité ; mais toute inégalité n'est pas le fait d'une stratégie de pouvoir. Les relations humaines sont précisément des relations ; elles ne sont pas la seule conséquence de la volonté du plus fort. Les structures sociales ne sont pas telles qu'il y a, à leur sommet, des personnes qui commandent à tous et, à leur base, des individus qui obéissent à tous ceux qui sont au-dessus d'eux. Cette vision naïve empêche d'observer le fait de la diffusion et de la pluralité des pouvoirs dans les systèmes sociaux de même que celui du caractère dialectique des relations sociales.

² Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, tome 1, Volonté de savoir, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1976, p. 122.